



AMBASSADE DE FRANCE
A SINGAPOUR

Singapour, le 6 mai 2020

Madame la Députée,

Tout d'abord, je souhaite vous remercier pour votre retour positif sur les actions menées par ce poste pour répondre à la crise sans précédent que nous connaissons. Face à celle-ci, la protection de notre communauté et son accompagnement au quotidien restent notre priorité. Les services consulaires, bien qu'ayant dû s'adapter en se concentrant sur leurs missions essentielles, suivent avec la plus grande attention la situation de nos compatriotes et continuent de leur apporter au jour le jour toute l'assistance nécessaire.

Comme vous l'indiquez très justement, nous déplorons certaines situations personnelles difficiles provoquées par les restrictions de mouvement édictées par les autorités singapouriennes dans le cadre de la gestion du Covid-19 (suppression de la mobilité, restriction au maximum des secteurs essentiels). Nous dénombrons ainsi à ce jour 14 compatriotes qui, bien que résidents à Singapour, se trouvent bloqués à l'étranger (7 en France, 7 à l'étranger) et dans l'impossibilité de revenir en vertu de la législation locale. Cinq Français se sont vu refuser par le Ministère du Travail (MOM) la prolongation de leur visa. Nous comptons aussi trois compatriotes de bonne foi contraints de quitter Singapour, en raison d'une erreur commise par leur société, celle-ci ayant omis de solliciter au préalable l'accord du MOM.

Aussitôt informée de tous ces cas, cette ambassade a systématiquement saisi ses interlocuteurs du Ministère des affaires étrangères (MFA) et du MOM afin de faciliter le retour de nos ressortissants dans leur pays de résidence, ou pour obtenir une extension de leur droit au séjour. La situation particulière de chacun de nos ressortissants, sa dimension parfois humanitaire dans le cas de familles séparées, ses implications financières et sociales, a été chaque fois soulignée. Or un nombre très limité de ces interventions, dont certaines faites à haut niveau (Permanent Secretary du MFA, DG Europe du MFA...), ont pu aboutir, la vaste majorité se heurtant à une position inflexible des autorités de Singapour. Outre le rappel de leur pleine souveraineté en la matière, les autorités locales insistent sur la priorité accordée au risque sanitaire. A ce jour, les autorités singapouriennes témoignent d'une disponibilité minimale en vue d'un échange avec le corps diplomatique sur l'assouplissement des contraintes liées à la gestion de la crise. Mais cette ambassade continuera de les solliciter sur la base d'un examen au cas par cas des situations.

Les efforts déployés par Singapour pour lutter contre le virus commencent à porter leurs fruits : les autorités envisagent ainsi un assouplissement du *circuit breaker* dès le 19 mai afin de permettre une reprise de l'activité et des échanges (ouverture partielle des écoles et de certains commerces, étude sur la réouverture de certaines lignes aériennes avec quelques pays d'Asie). Sous réserve d'une décision politique, la levée du *circuit breaker* est envisagée au 1^{er} juin. Elle restera progressive et prudente. Cette ambassade saisira cette perspective pour redoubler ses efforts auprès des autorités de Singapour en faveur du retour de nos ressortissants.

Compte tenu que cette situation affecte toutes les autres communautés étrangères de Singapour, j'ai aussi convaincu nos partenaires européens d'unir nos efforts pour procéder à des démarches communes complémentaires auprès du MFA, du MOM et du MTI. Nous faisons valoir dans ce cadre que Singapour en tant que hub économique de la région s'appuie sur la main d'œuvre qualifiée expatriée au sein de laquelle la communauté française prend toute sa part. J'ai également mobilisé le Doyen du corps diplomatique pour amplifier notre action collective. En appui de ces démarches, nous avons engagé, avec l'aide de tous les acteurs - Chambre de commerce, Conseillers du commerce extérieur, Air France, ACCOR, élus - un recensement précis de toutes les situations.

Sachez qu'avec mes équipes, nous restons très mobilisés et attentifs aux besoins de nos ressortissants, qu'il s'agisse de la communauté expatriée, ou des Français de passage. La prochaine commission des bourses, qui se tiendra le 26 mai prochain, sera aussi l'occasion d'accompagner encore davantage nos compatriotes en difficulté, même passagère, grâce aux efforts consentis par l'AEFE et à l'impulsion des élus dont vous faites partie, et je vous en remercie.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, en l'assurance de ma haute considération.



Marc ABENSOUR
Ambassadeur de France à Singapour

Madame Anne GENETET
Députée Asie - Océanie - Europe orientale
11^{ème} circonscription des Français établis hors de France